« Sale blanc, PD » : un policier tabassé à Paris par un gardé à vue africain ; un médecin refuse de l’examiner car policier ; le parquet ne retient pas les violences et outrages puis rétropédale (MàJ : 12 mois ferme, il a menacé de retrouver le policier)

03/07/2024 à 19h17



03/07/2024

(…) Ce dernier a finalement comparu aujourd’hui devant le tribunal correctionnel. Il a été pour cela extrait de sa cellule de la prison de Nanterre, où il est incarcéré depuis une nouvelle condamnation en juin dernier pour détention de stupéfiant.

Face aux faits qui lui sont reprochés, il a maintenu avoir été victime de violences policières, et déclaré n'avoir aucun problème avec la police, ce qui n'a pas convaincu le tribunal. D'autant plus que son casier, déjà chargé, révèle de précédentes condamnations pour outrages et rébellions. Délinquant chevronné, Sylvain F. purge actuellement une peine de 10 mois de prison pour trafic de stupéfiant, ainsi qu'une peine de 8 mois, remontant au mois de décembre 2023 (quelques semaines avant les faits), toujours pour une affaire de trafic de stupéfiants.

Plus étonnant, à l'audience, Sylvain F. s'est présenté comme coursier de profession, malgré ses nombreuses condamnations pour conduite sous stupéfiants, en état d'ébriété, sans permis ou sans assurance, qui lui ont valu le retrait de son permis de conduire. « Peut-être qu'il faudrait trouver un autre métier qui s'apparente moins au trafic de stupéfiant » a suggéré la procureure, avant de lui demander ce qu'il comptait faire pour sortir de son parcours de délinquance. Question à laquelle un long silence – gênant – a succédé, Sylvain F. ne sachant quoi répondre.

La procureure a rappelé que le métier de policier était assez difficile, pour que les fonctionnaires de police n'aient pas à subir des exhibitions sexuelles, des insultes et des coups. Elle a demandé 18 mois de prison, dont huit fermes. Le tribunal a été plus sévère encore, et a condamné Sylvain F. à 12 mois de prison ferme avec mandat de dépôt, ce qui n'a manifestement pas assagi le prévenu qui a alors menacé le policier victime, présent dans la salle, par des signes de têtes, des regards ainsi que ces mots « 8e ! », en référence à son arrondissement, comme pour insinuer qu'il allait le retrouver et lui régler ses comptes.

Valeurs actuelles

08/01/2024

C’est seulement à la suite d’un courrier adressé par l’avocat de cet agent du 8e arrondissement que le parquet a finalement décidé de poursuivre le suspect pour violences et outrages.

A six mois des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la grogne monte dans les rangs. Surmobilisation, manque de moyens et de considération, fatigue physique et morale, hyperviolence, laxisme judiciaire… Malgré leur découragement, les policiers sont toujours en première ligne face à l’ensauvagement. En témoigne le cas emblématique de cet agent du 8e arrondissement de la capitale, agressé le 28 décembre dernier. (…)

Au cours de l’incident, une matière suspecte, s’apparentant à de la résine de cannabis, est tombée de son short. De retour au local, l’individu s’en prend alors à Nicolas, en l’insultant (*« sale pute, sale pédale, sale blanc »*), puis une fois la fouille difficile terminée, il est placé en cellule d’attente, où il tape sur les vitres avec ses pieds, agonit encore le policier d’injures (*« salope, gros pd, gros trou du cul… »*) et menace même *« de le coucher et de s’occuper de lui »*.

Valeurs actuelles

07/01/2024

> *Petite histoire du quotidien des policiers : un agent a été roué de coups à la tête par un individu, Français, de "type africain", "très défavorablement connu", alcoolisé et sous*

stupéfiant, lors de sa garde à vue, à Paris, il y a quelques jours.

Il a été couvert d'insultes…

— Amaury Brelet (@AmauryBrelet) January 7, 2024